

DHL EXPRESS

CHANGEMENT RÉGLEMENTAIRE EN NAMIBIE 2024

APERÇU

Dernière mise à jour : 8 août 2024

APERÇU DES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES DOUANIERS EN NAMIBIE

À partir du 5 août 2024 :

- ✓ L'Autorité fiscale namibienne (NamRA) applique strictement la loi sur les douanes et accises, loi n° 20 de 1998, qui exige une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier) pour tous les envois B2B (Business to Business) et B2C (Business to Consumer) envoyés du reste du monde vers la Namibie, ou exportés de la Namibie vers le reste du monde.
- ✓ Ce changement intervient après que l'Autorité fiscale namibienne (NamRA) a renforcé l'application de la loi sur les douanes et accises, loi n° 20 de 1998. Il ne s'agit pas d'un changement, mais plutôt d'un renforcement en raison du non-respect observé par de nombreux importateurs et exportateurs.
- ✓ Aucune déclaration d'importation et/ou d'exportation (vers/depuis la Namibie) ne sera possible à moins qu'une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier) ne soit fournie à DHL Express lors de la création de l'envoi à l'aide des applications d'expédition DHL.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

→ IMPACT POUR LES EXPÉDITEURS :

Les expéditeurs B2B (Business to Business) et B2C (Business to Consumer) du reste du monde vers la Namibie (et de la Namibie vers le reste du monde) doivent fournir une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier) à DHL Express lors de la création de l'envoi à l'aide des applications d'expédition DHL, à des fins de dédouanement en Namibie.

→ IMPACT POUR LES DESTINATAIRES :

Les destinataires en Namibie seront contactés par DHL Express Namibie en l'absence d'une facture officielle émise par l'expéditeur et seront priés de fournir une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier), quel que soit les incoterms utilisés pour l'expédition.


- ✓ Le défaut de fournir une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier) peut entraîner la détention des envois par les douanes et des pénalités peuvent être infligées pour non-conformité.

COMMENT ÉVITER LES RETARDS ?

Pour éviter les retards, les expéditeurs B2B (Business to Business) et B2C (Business to Consumer) du reste du monde vers la Namibie (et de la Namibie vers le reste du monde) doivent :

- ✓ **Fournir une facture officielle émise par l'entreprise, complète et exacte (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier).**

IMPORTANT

- 
 Le dédouanement des envois **NE PEUT PAS** se faire sans une facture officielle émise par l'entreprise (c'est-à-dire la facture commerciale originale incluant le logo ou l'en-tête de l'entreprise du fournisseur, fournie soit sous format électronique, soit sous format papier).
- Le défaut de fournir une facture officielle émise par l'entreprise peut entraîner la détention des envois par les douanes et des pénalités peuvent être infligées pour non-conformité.

DISCLAIMER

While we have made every attempt to ensure that the information contained herein has been obtained, produced and processed from sources believed to be reliable, no warranty, express or implied, is made regarding the accuracy, adequacy, completeness, legality, reliability or usefulness of such information. All information contained herein is provided on an "as is" basis. In no event will DHL Express, its related partnerships or corporations under the Deutsche Post DHL Group, or the partners, agents or employees thereof be liable to you or anyone else for any decision made or action taken in reliance on the information contained herein or for any consequential, special or similar damages, even if advised of the possibility of such damages.

